



CONTRAT DE LOCATION
GÎTES COMMUNAUX DE LE PERCY
(Ce document n'est pas une facture)

Madame, Monsieur,
Nous avons le plaisir de vous proposer le contrat de location de nos gîtes communaux. Nous vous remercions de lire attentivement les conditions générales de location jointes à ce contrat ainsi que le règlement intérieur. En vous souhaitant bonne réception et au plaisir de votre passage, nous vous adressons nos sincères salutations.

Pour le propriétaire, la responsable de régie : Mademoiselle Buonomo Nancy.

Le propriétaire, Mairie de le Percy Gîtes « Chez Lulu » 4 rue des Communs 38930 Le Percy 0767128080 giteschezlulu@gmail.com www.chezlulu2.com	Le locataire. M, Mme, Organisme (responsable du groupe) : Adresse : Code Postal : Commune : Pays : Téléphone : Courriel : Pour les enfants de moins de 3 ans, c'est gratuit !
--	--

Date du / / (Arrivée à partir 17h30) au / / (départ à 12h max)

Cette réservation prendra effet si nous recevons à notre adresse :

« Gîtes Chez Lulu » 4 rue des communs Le Percy 38930 :

—> Un exemplaire du présent contrat de location ainsi que le règlement intérieur, paraphé, daté et signé.

—> Un acompte de 25% du prix total du séjour, à régler par chèque bancaire établi à l'ordre du Trésor Public.

La taxe de séjour est de 0,61 € / nuit / personne de plus de 18 ans.

Je soussigné (e) _____ déclare être
d'accord avec les termes du contrat, avoir pris connaissance des conditions générales de location
ainsi que du règlement intérieur (cf. annexe contrat).

A le /

PRESTATIONS	NOMBRE DE PERSONNES	PRIX UNITAIRE EN €	NOMBRE DE NUITS	3 Nuits - 5%	25% d'arrhes
				6 Nuits - 10%	Et total
3 gîtes complets		220 €			
Gîte (2 ou 3 places)		60 €			
Gîte (2 ou 3 places)		60 €			
Dortoir (6 places)		18 €			
DE 3 à 12 ANS AU DORTOIR		10 €			
Moins de 3 ans		0 €			
Petit déjeuner *		7,50 €			
Animaux		5 €			
Lave-Linge / Sèche-linge		5 €			
0,25 (25%) * le total sans la taxe de séjour = 25 % d'arrhes					
Taxe de séjour : 0,61 € / pers / nuit					
Total à l'ordre du « Trésor Public »					

* Les mercredis et les périodes où le café de la page est fermé. Il sera servi dans la pièce commune des gîtes la veille et en autonomie le matin.
Comprend : café ou thé, jus de fruit, pain ou brioche, beure, confiture.

Un dépôt de garantie (caution) de 300 € vous sera demandé pour la location d'un gîte.

Prestation sur demande à l'avance

En lien avec le « Café de la Page » 04 56 55 22 69 et les Producteurs Locaux

- Formule PETIT DÉJEUNER 8€ : servie tous les jours sauf le jour de repos hebdomadaire (mercredi), dans les locaux du Café de la Page. Inclut : café ou thé, jus de fruit, tartines.
- Formule PIQUE-NIQUE à EMPORTER 11€ : servie tous les jours sauf le jour de repos hebdomadaire (mercredi). Inclut : sandwich, dessert, fruit.
- Formule REPAS du SOIR 21€ : servie tous les jours sauf le jour de repos hebdomadaire (mercredi), chez Lulu ou dans les locaux du Café de la Page. Inclut : entrée, plat, dessert.
- Pendant les horaires d'ouverture du Café de la Page, vous pouvez opter pour le menu à la carte. Voir sur la page Facebook ou Google pour connaître les horaires à jour ou appeler l'établissement.

Tous les plats et desserts sont faits maison et préparés à partir de produits frais, locaux et de saison.

Signature du client précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »